



JOP D'HIVER – PYEONGCHANG 2018 : des résultats en progrès... mais aussi des questions

Les JOP deviennent de plus en plus médiatiques. France Télévisions a poursuivi les efforts de diffusion, pour notre plus grand plaisir. En effet, la promotion des prestations télévisées, les résultats qui sont de la haute performance, les images enthousiastes qui suscitent notre adhésion, sont autant de leviers pour la démocratisation de ces pratiques.

Chez les valides, le bilan de la délégation française (108 athlètes dont 64 H et 44 F) est certes positif, mais à nuancer. Si les compétiteurs et leur encadrement sont à féliciter, le nombre de médailles obtenues (15, soit 75% de l'objectif fixé par le président du CNOSF et la ministre) ne progresse pas par rapport à Sotchi 2014 et le rang mondial atteint (9e) stagne, eu égard aux contestables critères en vigueur. Ajoutons qu'un tiers des médailles vient du biathlon et que l'équipe russe était, dans nombre de disciplines nordiques, très largement sous représentée (cf. dopage).

Chez les paralympiques, la France se classe 4^e avec 20 médailles (meilleur nombre de médailles depuis 1998), sachant que 2 athlètes en totalisent presque la moitié. Félicitations aux 12 participant.e.s, ainsi qu'aux guides et accompagnateurs, sans qui ces activités ne seraient pas déployées. Visiblement, la préparation a pu s'effectuer dans de bonnes conditions, même si le soutien du ministère reste insuffisant.

Ces jeux sont l'occasion de nous interroger sur le concept de « haute performance » et sur notre vision des JOP. En France, souhaite-t-on des jeux où un maximum de sportifs participent avec comme objectif, pour les meilleurs, de monter sur les podiums ? Ou bien doit-on s'orienter vers une vision purement comptable, basée sur le ratio nombre de médailles / nombre d'athlètes par délégation ?

Si ne doivent participer que les médaillables, tentation ici ou là débusquée, il

suffit de définir le nombre de sports et de disciplines pour obtenir la composition des JOP : 3 athlètes par discipline ! Non seulement, c'est une vision courte de la performance, mais aussi une conception omnisport nationale très insuffisante. De plus, et surtout, elle radicalise la compétition fixée sur les seules médailles. Est-ce l'essentiel ?

Les Anglais, et sont-ils les seuls, sont sur cette option. Si une telle éventualité devait se développer, alors la signification des JOP se réduirait à une vision étriquée du monde, qui ne serait plus une fête mais un regroupement de commandos dont la signification sportive serait sans intérêt.

En France, la mission « performance 2024 » du ministère des sports a du travail avec la double échéance 2022 et 2024. Les questions ne manquent pas ; le SNEP-FSU continuera de les poser ! ■

Jules LAFONTAN et Gwénaëlle NATTER

UNE ALTERNATIVE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE EST-ELLE POSSIBLE ?

Le président Macron, présentant toute ses réformes au nom de la modernité, met pourtant en œuvre une politique sociale et économique éculée, mise en place par Margaret Thatcher au Royaume Uni et Ronald Reagan aux USA au début des années 1980. Ainsi, les mêmes ressorts sont à l'œuvre pour le programme Macron-Philippe, faisant croître des inégalités pourtant déjà inacceptables.

D'après eux, il n'y aurait pas d'alternative possible (TINA scandé en son temps par Thatcher), « l'autre politique serait un mirage » reprend aujourd'hui Macron. Pour autant, ces affirmations sont pour le moins péremptoires, car contrairement à ce qui est rabâché, l'économie n'est pas une science dure, assise sur des certitudes. Des politiques économiques identiques menées dans des contextes différents ne produisent pas les mêmes effets.

Alors pourquoi cet entêtement à suivre aveuglément des recommandations qui ont pourtant fait preuve de leur nocivité ailleurs. Le cas de la SNCF est à ce titre édifiant, puisque le projet porté par le gouvernement est inspiré de l'expérience outre-manche d'ouverture à la concurrence du transport ferroviaire et qui conduit aujourd'hui, plus de 60% des anglais, à demander la renationalisation du train compte tenu des prix, de la qualité et de la sécurité.

Ainsi, ce qui pilote toute décision est à examiner du point de vue de à qui elle profite ? Il n'est pas très compliqué de voir aujourd'hui à qui profite toutes les réformes libérales mises en œuvre.

On comprend donc l'empressement de ce pouvoir à brader Aéroports de Paris, la Française des Jeux (principal financeur du FNDS), de supprimer des emplois pu-

blics, de geler le point d'indice, d'ouvrir les retraites à la capitalisation, de réduire les impôts sur les sociétés et supprimer celui sur la fortune, ... Ces politiques sont les leviers qui vont permettre à ceux qui ont tout, de pouvoir continuer d'assurer la concentration de richesses par d'autres biais. Ainsi, les services publics représentent des manques à gagner et c'est pourquoi ce pouvoir entend les limiter.

Ce mode de régulation libéral est érigé en dogme et se révèle être l'obstacle à toute alternative qui permettrait de mettre en place un compromis redistributif et social, comme cela a été le cas à l'issue de la 2^{nde} guerre mondiale, dans un contexte économique pourtant désastreux.

Une alternative est possible, crédible et nécessaire ! C'est à nous de la porter collectivement. ■

polo.lemonnier@snefsu.net